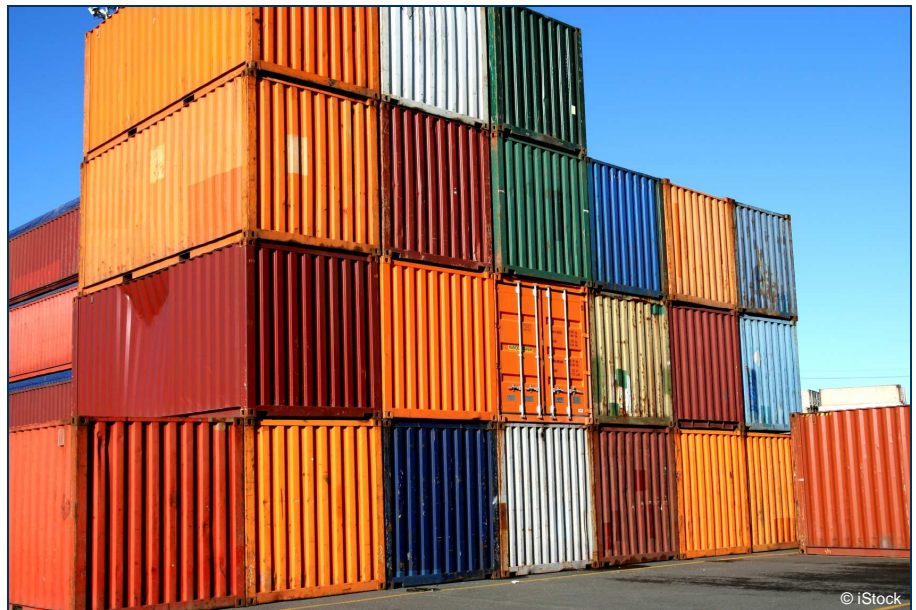


Prise de position

Table des matières

1. Une pratique préjudiciable pour l'économie mondiale
2. Vers des solutions innovantes et coordonnées
3. Les réponses



Combattre les cartels pour mettre un terme à la corruption et protéger les consommateurs

Les cartels sont illicites et pèsent sur l'économie. En renchérissant le prix des biens et services payés par les consommateurs, les cartels opèrent une ponction sur la richesse économique d'un pays et sapent l'intégrité des entreprises. Tous les secteurs sont susceptibles d'être touchés, de la santé aux transports, de la construction aux télécommunications. Aucun secteur n'en sort indemne et aucun consommateur n'y échappe. Lorsque les entreprises organisent leur collusion et s'entendent pour fixer les prix, les mécanismes de marché ne fonctionnent plus et les consommateurs subissent des hausses de prix injustifiées qui peuvent atteindre 100%.

Les cartels déstabilisent l'environnement des entreprises, affaiblissent les valeurs éthiques des entreprises, violent la loi et installent un climat propice à la corruption. Dans les entreprises concernées, la collusion ouvre la voie à des pratiques telles que le versement de pots-de-vin à des responsables publics ou la création de caisses noires. Les accords secrets visant à fixer les prix peuvent conduire à acheter la connivence des responsables publics, à manipuler les procédures d'appel d'offres et à truquer les offres. Lorsque de telles pratiques sont révélées, la réputation des entreprises et la confiance des consommateurs sont également atteintes.

Face à de tels risques, les entreprises doivent proscrire ces pratiques aussi vigoureusement qu'elles combattent les autres formes de corruption. Pour lutter efficacement contre les cartels, les autorités responsables de la lutte antitrust et anticorruption doivent collaborer et mettre en place des mesures qui permettent à la fois d'encourager la dénonciation des cartels existants et de sanctionner sévèrement les entreprises qui persistent à pratiquer la collusion.

Qu'est-ce que la Collusion?

Selon le *Glossaire TI de la lutte anticorruption*, la collusion est un accord secret entre des parties appartenant au secteur public et/ou au secteur privé, conclu dans le but de commettre une fraude et de réaliser ainsi des gains illicites. Les parties impliquées dans de tels accords sont souvent désignées comme des cartels.⁵

L'importance des cartels dans différents secteurs

Il semble qu'aucun secteur ne soit préservé de la collusion. Les consommateurs en supportent le coût sur des produits tels que le papier thermique pour les télécopieurs (surcoût de 10 %), les vitamines (35 %) et l'acier inoxydable (100 %). L'examen de certaines affaires récentes permet de mesurer l'extension et l'impact des cartels.

Construction: en 2007, quatre sociétés ont été condamnées à des amendes pour avoir truqué des offres à l'occasion de la passation de marché publics, s'être entendues pour fixer les prix et avoir échangé des informations confidentielles en vue de contrôler le marché des ascenseurs et escaliers mécaniques dans quatre pays européens. Parce que les entreprises assurent la maintenance des ascenseurs et escaliers mécaniques qu'elles vendent, les effets de cette entente illicite se feront sentir pendant encore 20 à 50 ans.⁶

Santé: une enquête relative aux projets financés par la Banque Mondiale en Inde dans le secteur de la santé a révélé que 4 entreprises européennes du secteur de la chimie auraient participé à une entente entre 1999-2004. Au cours de cette période des offres identiques ont été soumises pour la fourniture d'insecticides destinés à combattre la malaria dans le cadre d'un projet de US\$ 114 million. Dix-huit des 21 contrats passés dans le cadre de ce programme pourraient avoir été remportés par les entreprises appartenant au cartel présumé.⁷

Medias: En 2007, l'autorité hongroise de contrôle de la concurrence a mis au jour une entente entre les deux principales entreprises de distribution de presse, l'une acceptant de ne pas entrer sur les marchés où l'autre est active. Alors que ces entreprises détenaient à elles deux un quasi monopole sur leur marché, cet entente éliminait toute concurrence.⁸

1. Une pratique préjudiciable pour l'économie mondiale

L'activité internationale des cartels a pris de plus en plus d'importance au cours des 30 dernières années, favorisée par le développement des relations internationales et de la sous-traitance. Même des entreprises jouissant d'une bonne réputation, telles que Bayer ou Intel, ont été condamnées à des sanctions pécuniaires pour avoir participé à des ententes sur les prix.¹

Entre 1990 et 2005, 283 cas de collusion internationale ont été publiquement révélés. Les sociétés concernées réalisent un chiffre d'affaires supérieur à US\$ 1 000 Mds, tandis que les montants surfacturés aux dépens des consommateurs dépassent les US\$ 300 Mds.² Malheureusement, ces chiffres ne représentent sans doute qu'une partie de la ponction économique prélevée au détriment des consommateurs. En effet, certaines études suggèrent qu'un cartel sur six seulement serait finalement découvert.³

Les pays en développement, dont l'arsenal législatif antitrust est moins développé et qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour en assurer l'application effective, sont particulièrement affectés par le phénomène, qu'il s'agisse de cartels nationaux ou internationaux. Ces pays ne semblent pas tellement aidés par les pays industrialisés à se protéger des ententes illicites : une étude publiée en 2005 indiquait que dans 51 pays, appartenant pour la plupart à l'OCDE, les dispositions législatives toléraient implicitement ou explicitement l'existence d'ententes visant à fixer les prix à l'extérieur des frontières nationales, exportant ainsi leurs pratiques illégales à l'étranger.

Les carences dans l'application de la loi de la concurrence au niveau national et international ont pour conséquence, qu'en Amérique Latine et en Asie, la ponction opérée par les cartels sur l'économie est plus marquée qu'en Amérique du Nord ou en Europe. Selon une étude portant sur seulement 19 secteurs impliqués dans des ententes visant à fixer les prix au niveau international, le surcoût prélevé sur les consommateurs des pays en développement – du fait du niveau excessif des prix de certains produits importés indispensables – représentait au moins 15 % du total de l'aide internationale reçue par ces pays. Alors que la majorité des cartels ne sont pas détectés, la ponction subie par les pays en développement pourrait, selon certaines estimations, égaler, voire excéder le total de l'aide internationale au développement reçue par ces pays.⁴

2. Vers des solutions innovantes et coordonnées

A l'instar des pots-de-vin, la collusion viole la loi, affaiblit les valeurs éthiques des entreprises et installe au sein des entreprises un climat généralisé d'opportunisme. La collusion repose systématiquement sur l'illégalité et la fraude (i.e. : l'utilisation de fonds secrets, l'existence d'informations secrètes et leur échange entre entreprises ou employés peu scrupuleux) et ouvre la voie à d'autres formes de corruption.

Le démantèlement des cartels et des canaux favorisant la corruption dans le secteur privé exige une meilleure coordination entre les différents acteurs de la lutte antitrust et anticorruption. De même que les autorités antitrust échangent entre elles des informations sur les entreprises qui contreviennent aux règles, les institutions responsables de la lutte contre la corruption pourraient être informées dès que possible des éventuelles infractions aux règles de la concurrence et réciproquement. Par exemple, le fait qu'une entreprise tente de corrompre des responsables publics pour remporter un appel d'offres peut être l'indice d'autres actes de corruption et pourrait indiquer que l'entreprise peut avoir conclu des ententes illicites avec ses concurrents.

Une meilleure communication entre les autorités antitrust et les institutions responsables de la lutte contre la corruption peut également être l'occasion d'un échange mutuel d'expérience quant aux stratégies les plus efficaces pour faire respecter les règles. L'expérience des autorités antitrust et les stratégies qu'elles ont mises en œuvre – elles disposent d'un arsenal de plus en plus fourni d'outils innovants leur permettant de combattre les cartels – pourraient réellement être adaptées à la lutte contre la corruption.

Les autorités publiques font de plus en plus souvent preuve de clémence envers les entreprises qui dénoncent les cartels auxquels elles appartiennent. Cette clémence, qui va de la réduction des amendes encourues à une entière amnistie, a permis à la Commission Européenne de mettre en cause plus de 100 entreprises et de leur infliger plus € 3 Mds d'amendes pour les seules années 2002 et 2003. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les autorités ont promis des récompenses en cas de dénonciation d'ententes illicites. Un autre levier est de criminaliser la participation à un cartel, en en faisant un délit sanctionné par une amende et/ou une peine de prison. C'est de plus en plus souvent le cas, notamment en France, en Allemagne, en Irlande, au Japon, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Malgré cela et en dépit de tous les efforts déployés par diverses administrations, les règles restent trop peu appliquées. Récemment, en 2007, le montant moyen des amendes infligées aux entreprises était estimé représenter 20% seulement des gains réalisés par les ententes illicites sur les prix, et les récidives étaient fréquentes.

Les efforts des autorités de contrôle et l'adoption par les entreprises de règles de gouvernance ne suffisent pas à prévenir la formation de cartels. Le rôle de la société civile est essentiel et doit être renforcé, notamment au moyen d'une plus étroite collaboration entre les organisations qui luttent contre la corruption et les associations de défense des consommateurs. Ces dernières ont une longue expérience en matière de mobilisation de l'opinion publique et d'enquêtes ciblées conduites en vue de renforcer les règles antitrust. Les militants de la gouvernance peuvent compléter ces efforts par leur expertise et leur capacité à sensibiliser l'opinion sur des sujets tels que la corruption et l'éthique des affaires. Conjuguer les efforts des deux mouvements permettra d'accroître les

Un exemple de sanctions financières

En novembre 2008, la Commission Européenne a infligé plus €1,3 Mds d'amendes à 4 entreprises qui représentaient environ 90% du marché européen des vitres pour l'industrie automobile. La Commission de la Concurrence a jugé que les entreprises concernées s'étaient entendues de manière illicite entre 1998 et 2003 sur les prix cibles, les parts de marché et la répartition des clients. Cette amende est la plus élevée jamais infligée par la Commission Européenne.⁹

Un exemple de peines de prison

En avril 2009, aux Etats-Unis, le ministère de la justice a donné suite à une enquête relative à une entente sur les prix des écrans de télévision LCD. Quatre entreprises et neuf personnes physiques ont été condamnées. En plus des amendes prononcées pour un montant total de US\$ 616 million, quatre dirigeants ont été condamnés à des peines de prison.¹⁰

Dans une deuxième affaire, le ministère de la justice a annoncé que 15 compagnies aériennes de toutes nationalités et 4 dirigeants de ces sociétés avaient plaidé coupable ou accepté de plaider coupable d'une entente sur les prix du fret au départ et à destination des Etats-Unis. Le total des amendes prononcées s'élève à US\$ 1,6 Mds et les quatre dirigeants ont été condamnés à des peines de prison.¹¹

compétences de chacun et de lutter au niveau mondial contre les cartels et la corruption de manière durable.

3. Les réponses

La lutte contre les cartels doit être intégrée dans le cadre du combat mondial contre la corruption dans le secteur privé, dont il constitue un élément essentiel. Dans ce but, TI formule les recommandations suivantes:

Les entreprises doivent:

Assurer un strict respect des règles et adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la collusion.

- 🌐 Les ententes sur les prix et la collusion doivent être condamnées sans équivoque par les entreprises. Pour être efficace dans la durée, des règles internes proscrivant la collusion doivent être adoptées.

Encourager l'action des salariés et protéger les lanceurs d'alerte (whistleblower).

- 🌐 Les entreprises doivent introduire des règles qui encouragent les salariés à rapporter activement les éventuelles infractions aux règles et assurer leur protection au sein de l'entreprise.

Les autorités publiques et les institutions en charge de la régulation doivent:

Améliorer les outils permettant un plus grand respect des règles et les utiliser largement.

- 🌐 Les institutions chargées de la régulation doivent continuer à utiliser les amendes financières et les peines criminelles pour décourager les cartels, tout en encourageant, par des primes ou par la clémence, la dénonciation des cartels existants.
- 🌐 Les autorités chargées de la concurrence doivent développer des méthodes innovantes pour décourager les cartels, par exemple en faisant retirer les actions des entreprises condamnées pour collusion des indices ou des fonds d'investissement éthiques.
- 🌐 Dans le domaine de la passation de marchés publics, l'administration peut envisager d'établir des coalitions anticartels qui obligent leurs fournisseurs à respecter des standards éthiques élevés.

Mieux coordonner l'action des différents organes de régulation et encourager la coopération internationale.

- 🌐 Les institutions responsables de la lutte contre la corruption et les autorités chargées de la concurrence doivent rechercher les occasions de partager leurs connaissances et développer des systèmes efficaces permettant l'échange d'informations relatives aux entreprises

contrevenantes. La coopération doit également transcender les frontières nationales.

La société civile, les citoyens et les consommateurs doivent:

Mobiliser les consommateurs et organiser des coalitions.

- ④ Les consommateurs peuvent faire usage de leur pouvoir d'achat et s'organiser collectivement pour faire comprendre aux entreprises que la collusion est inacceptable.
- ④ Les associations de défense des consommateurs et les groupes agissant pour une meilleure gouvernance du secteur privé pourront démultiplier l'impact de leurs actions en partageant leurs compétences et en collaborant pour sensibiliser le public au coût économique des cartels.

Contrôler la collusion dans le cadre de l'évaluation mondiale des entreprises.

- ④ Le fait de suivre la participation des entreprises à des ententes et autres actes de corruption, en tant qu'élément clé de la responsabilité sociale des entreprises, indique clairement qu'une telle pratique est tout aussi gravement illégale, inéquitable et inacceptable que n'importe quelle action inappropriée dans le domaine social, environnemental et économique.④

Ce document décrivant la position de TI s'inspire du Rapport Mondial sur la corruption 2009: la corruption dans le secteur privé (le « RMC »). Il appartient à une série de quatre documents consacrés au secteur privé et traitant : de l'éthique des entreprises, des politiques de régulation, et du lobbying. Tous les faits et chiffres cités, sont sauf précision contraire, repris du Rapport Mondial sur la corruption 2009.

La rédaction du RMC 2009 a mobilisé plus de 80 experts et spécialistes de haut niveau qui ont analysé l'ensemble des risques de corruption pour le secteur privé et proposé des solutions. Pour davantage d'informations, cf. : www.transparency.org/publications/gcr.

Pour acheter ce rapport et les rapports publiés les années précédentes, vous pouvez vous rendre sur le site des Cambridge University Press : www.cup.cam.ac.uk.

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Téléphone

+49-30-343820 -0

Télécopie

+49-30-347039 -12

Secrétariat International

Alt-Moabit 96

10559 Berlin

Germany

IMPRIME SUR DU PAPIER RECYCLE

Références:

¹ Pour Bayer, voir : 'Bayer pays \$33 M to settle price fixing case', *Pittsburgh Business Times*, 30 septembre 2004. www.bizjournals.com/pittsburgh/stories/2004/09/27/daily39.html. Pour Intel, voir : Fu Yun Chee et David Lawsky, 'EU hands down record antitrust fine to Intel', *Reuters*, 13 mai 2009. www.reuters.com/article/topNews/idUSTRE54C1SO20090513.

² Plus que la moitié des 183 cartels internationaux découverts entre 1990 et 2005 ont commis des délits à plusieurs reprises.

³ OECD, "Hard Core Cartels: Recent Progress and Challenges Ahead" (Paris: OECD, 2003).

⁴ M. Levenstein, L. Oswald et V. Suslow, 'International Price-fixing Cartels and Developing Countries: A Discussion of Effects and Policy Remedies', Working Paper no. 53 (Amherst, MA: Political Economy Research Institute, University of Massachusetts, 2003).

⁵ Transparency International, 'The Anti-Corruption Plain Language Guide' (Berlin, TI, July 2009).

⁶ European Commission, 'Competition: Commission fines members of lifts and escalators cartels over €990 million', communiqué de presse, 21 février 2007.

⁷ M. Voith, 'Collusion Alleged among Pyrethroid Makers', *Chemical & Engineering News*, 24 January 2008.

⁸ K. Hetényi et F. Urlesberger, 'Hungary: The Amendment is Pending', *International Financial Law Review*, 1 octobre 2008.

⁹ European Commission, 'Antitrust: Commission fines car glass producers over €1.3 billion for market sharing cartel', communiqué de presse, 12 novembre 2008.

¹⁰ US Department of Justice, 'Korean executive agrees to plead guilty and serve one year in prison for participation in LCD price-fixing conspiracy', communiqué de presse, 29 avril 2009.

¹¹ US Department of Justice, 'Dutch airline executive agrees to plead guilty for fixing prices on air cargo shipments', communiqué de presse, 29 avril 2009.

ISSN 1998-6432

© 2009 Transparency International. Tous droits réservés

Transparency International (TI) est l'organisation de la société civile mondiale au premier plan de la lutte contre la corruption. Par plus de 90 sections dans le monde entier et avec un secrétariat international à Berlin, TI sensibilise sur les effets nuisibles de la corruption ; TI collabore avec ses partenaires dans les gouvernements, le secteur privé, et la société civile afin de développer et appliquer des mesures efficaces contre la corruption. Pour plus d'informations veuillez visiter : www.transparency.org